

CONVOCAATION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ULM,

DIMANCHE 14 MARS 2021.



À PARTIR DE 9H.
AMPHITHÉÂTRE DU COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

(CONVOCAATION PAR COURRIEL ET COURRIER POSTAL)

C.N.O.S.F, 1 AVENUE DE COUBERTIN - 75013 PARIS

EN VISIOCONFÉRENCE EN DIRECT.

Cher (e) responsable de structure,

Dans le contexte tout à fait particulier de la crise sanitaire, l'Assemblée Générale électorale de la prochaine mandature 2021-2025 aura lieu en visioconférence en direct avec la présence physique des élus et prestataires nécessaires au rapport moral et rapport financier de l'Assemblée Générale 2020 ainsi que des candidats pour la prochaine mandature.

C'est un prestataire certifié (EasyQuorum) qui assure les modalités techniques de cette Assemblée, conformément à nos statuts, une commission électorale a été désignée par le dernier Comité Directeur. Elle est composée d'un membre de la FFPLUM, d'un représentant de l'Association Française du Corps Arbitral Multisports et d'un représentant de la Fédération Française de Squash.

Conformément à l'article 6 des statuts : l'Assemblée Générale se compose des représentants des groupements sportifs (association loi 1901) affiliés à la Fédération, ainsi que les représentants des Organismes à But Lucratif assurant la formation des pilotes et affiliés à la Fédération.

Ils disposent d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de licences délivrées en 2020, selon le barème suivant :

- 1 voix pour au moins 2 licenciés,
- 2 voix de 3 à 10 licenciés,
- 3 voix de 11 à 30 licenciés,
- 4 voix de 31 à 80 licenciés,
- et 5 voix au-delà.

Nous vous rappelons que le nombre de pouvoirs est limité à 2 en sus de sa propre délégation (règlement intérieur titre 2 b 1).

Ordre du jour :

- 8h30 : Ouverture de l'accueil en ligne des participants
- 9h00 : Rapport moral - Sebastien Perrot
Président de la FFPLUM, réponse questions écrites
- 10h15 : Rapport financier (bilan 2020 et budget 2021)
Denise Lacote - Trésorière.
 - Intervention de l'expert-comptable
Cabinet Open conseil - M. Prefol
 - Intervention du commissaire aux comptes
Mme Béguin - Vetterl.
- 11h00 : Votes
- 11h30 : Résultats
- 11h40-12h45 : Présentation candidats
- 12h45 : Votes
- 13h15 : Fin des votes et résultat
- 13h30 : Publication du Bureau Directeur

Les horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction du nombre de candidats et des contraintes techniques.

Dates importantes à retenir :

- > **samedi 27 février** : date limite de réception des candidatures par courrier (fichier en ligne sur le site de la Fédération).
- > **lundi 1^{er} mars** : mise en ligne sur le site dédié des candidatures et documents électoraux validés par la commission électorale ; ouverture des questions écrites (sur le site de la Fédération).
- > **mercredi 10 mars** : fin des questions écrites ; fin des délégations de pouvoir ; fourniture des codes d'accès aux responsables de structure pour assister à la retransmission de l'AG et participer aux votes.



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ULM
Tél. 01 49 81 74 43 • ffplum@ffplum.org
www.ffplum.fr



suivez-nous
sur les réseaux !

Retrouvez
tous les documents
relatifs à l'Assemblée
Générale électorale
de la FFPLUM

